



Le Courrier des ports

Bulletin de l'Association pour la promotion
des ports de Granville

Mars 2022 - n° 73

Vingt propositions à débattre pour l'avenir des ports de Granville

Notre mission : promouvoir les ports

La mission de l'APPG est de promouvoir les ports de Granville. Cette mission nous impose de travailler pour un projet dynamique, évolutif, de tirer le meilleur parti des spécificités du territoire granvillais et d'impliquer davantage les habitants.

Granville est une ville-port qui est à la fois un site côtier et insulaire et un site urbain. Sur cet espace singulier coexistent quatre activités maritimes qui doivent être toutes les quatre promues et non pas soumises à la mono-activité, au tout-tourisme.

L'avenir de Granville et de ses ports ne concerne pas seulement les usagers et les acteurs politiques ou économiques des ports. Il concerne tous les Granvillais et doit être construit en tenant compte de leurs avis, de leurs besoins et de leurs souhaits pour leurs enfants.

C'est pourquoi un débat public sur l'avenir des ports de Granville est absolument nécessaire. L'APPG l'exige !

Un bilan inquiétant

Le bilan que l'on peut faire de trente ans de gestion par la Chambre de commerce et, depuis 2020, par la société publique locale Les ports de la Manche et le conseil départemental de la Manche est très inquiétant :

- Défaillance de la gestion, opacité des décisions, enrichissement de cabinets de conseil pour des plans stériles, vision dépassée d'une plaisance des « trente glorieuses » destructrice des autres possibilités.

- L'appropriation des quais pour des opérations immobilières inappropriées aux activités maritimes surenchérit les prix des logements, empêchant les jeunes de s'installer à Granville.

- L'abandon de la digue principale et de la digue secondaire du Hérel, comme de la grande jetée est le signe d'un mépris pour nos ports.

- Le cabotage a été mis à mort au moment où Saint-Malo, comprenant qu'il est une solution d'avenir, s'empare des marchés.

- La mise à sac de Chausey en été satisfait les opérateurs touristiques mais nuit aux cultures marines et à toute la biodiversité de l'archipel.

- Le refus de la remise en service de la forme de radoub oblige les gros bateaux à aller caréner ailleurs.

- Les boues de dragage sont déversées en mer, tout à côté. Elles reviennent lors des marées suivantes alors qu'elles auraient pu être recyclées.

- L'absence de pensée urbanistique fait que Granville tourne le dos à ses ports.

Trente ans d'immobilisme, ça suffit !

Il est devenu urgent d'élaborer collectivement un bon projet pour les ports de Granville. Le débat public est un bon outil pour formuler les aspirations des Granvillais et du territoire granvillais.

L'APPG propose de débattre de vingt propositions :

1. **Organiser** un débat public sur le projet d'aménagement portuaire.
2. **Équiper** le quai sud pour la manutention de tous types de marchandises, à l'export comme à l'import.
3. **Poser** une voie ferrée portuaire pour connecter le port au réseau ferré national.
4. **Recruter** un ou une commercial-e pour trouver de nouveaux marchés de cabotage.
5. **Aménager** les espaces pour une bonne gestion des appareils de pêche.
6. **Réhabiliter** la criée.
7. **Remettre** en service la forme de radoub.
8. **Aménager** un pôle de réparation et de construction de tous types de navires.
9. **Remédier** aux désordres des deux digues du Hérel et de la grande jetée.
10. **Contenir** la plaisance dans l'emprise actuelle du bassin du Hérel.
11. **Revoir** l'aménagement de ce bassin pour répondre aux besoins actuels de la plaisance.
12. **Inclure** le CRNG dans la stratégie portuaire.

13. **Intégrer** les attelages de bateaux sur remorque dans l'enceinte du domaine portuaire.
14. **Aménager** un meilleur dispositif de mise à l'eau des unités de plaisance des ports à sec.
15. **Limiter** la fréquentation de Chausey à sa capacité d'accueil.
16. **Faire** du bilan des ports l'un des outils du pilotage stratégique.
17. **Mettre en œuvre** une politique de prévention des risques liés au changement climatique.
18. **Traiter** à terre les boues de dragage du Hérel, du bassin à flot et de l'avant-port.
19. Au-delà du domaine portuaire proprement dit, **réfléchir**, à l'échelle du territoire granvillais, à la coexistence dans l'espace des diverses activités et à l'amélioration du partage de cet espace (nœuds d'accessibilité, circulation, proximité et interaction entre usages différents).
20. **Mettre en valeur** un patrimoine vivant et évolutif, durable et donc flexible (ancré dans son contexte) en aménageant une « encyclopédie de la mer » à l'échelle de la ville, implantée partout où la mémoire raconte notre riche histoire.

APPG

Adhésion individuelle : 15 €, couple : 20 €

Vous pouvez nous adresser sur papier libre vos coordonnées accompagnées de votre règlement (chèque à libeller à l'ordre de l'APPG) ou bien adhérer en ligne via [HelloAsso](https://www.helloasso.com)

30, route de Pignochet – 50530 Saint-Jean-le-Thomas
[appg50400.org](https://www.appg50400.org)
appg@netcourrier.com
[promotiondesportsdegranvilleappg](https://www.promotiondesportsdegranvilleappg.com)